



Articles pour votre bulletin municipal OCTOBRE 2024

ECONOMIE

Zones d'activités : des solutions innovantes et vertueuses pour une **consommation foncière sobre et équilibrée**

Dans un contexte en pleine évolution, notamment avec l'entrée en vigueur de la loi Climat et Résilience qui fixe un objectif de Zéro Artificialisation Nette (ZAN) d'ici 2050 et une tendance à la raréfaction du foncier économique disponible, Loire Forez Agglo développe une nouvelle stratégie foncière pour répondre aux projets d'aménagement ou de construction.

Il est nécessaire de se réinventer et de permettre aux entreprises de mieux se développer. Optimisation, mutualisation, densification, requalification sont les clés pour relever ce défi avec succès.

- 31 000 emplois dans le Forez
- 8530 établissements/entreprises
- 73 zones d'activités économiques gérées par l'Agglo
- 824 hectares dédiés aux entreprises

__ Pour plus d'informations sur les terrains disponibles, écrivez à economie@loireforez.fr
__ Lire le dossier complet dans notre dernier magazine sur loireforez.fr

HABITAT

Vous aider à améliorer votre logement

Un guichet unique a été mis en place pour toute question relative à l'habitat et au logement.

OPAH-RU, ANAH, primes CEE, prime Rénov, etc. Il vous est parfois difficile de vous retrouver parmi les aides existantes... Que vous soyez propriétaires, bailleurs ou porteurs de projets, Loire Forez Agglo vous accompagne afin d'éclaircir l'horizon de vos futurs travaux.

Face à la diversité des acteurs et des aides liées à l'habitat, nous proposons une entrée unique, en partenariat avec le Département de la Loire.

Pour toutes les aides financières, avec ou sans conditions de ressources, contactez :

04 77 96 56 66

habitat@loireforez.fr

DÉCHETS

Compostez facilement !

Dans le cadre de la loi anti-gaspillage pour une économie circulaire (AGEC), les biodéchets (déchets alimentaires et déchets issus de l'entretien des jardins) n'ont plus leur place dans votre poubelle grise. L'objectif est de réduire considérablement le volume de nos poubelles d'ordures ménagères.

En compostant, j'allège ma poubelle, je diminue les coûts liés à l'enfouissement comme la pollution liée à la collecte. Je bénéficie d'un engrais naturel : le compost !

Pour vous aider dans cette démarche, Loire Forez Agglo met en place des solutions de tri adaptées en priorisant le déploiement du compostage de proximité.

Vous habitez un logement avec un jardin ?

Si vous disposez d'un espace extérieur, vous pouvez composter chez vous. Pour cela, nous vous proposons du matériel subventionné :

- un composteur de 400 L et un petit seau offert dédié au stockage des déchets alimentaires au tarif de : 25 € ;
- un composteur de 400 L, un petit seau offert et un brass'compost (outil permettant de brasser le compost et de favoriser l'apport d'oxygène) : 35 €.

Vous habitez en centre-bourg ou en logement collectif et vous ne possédez pas de jardin ?

Si vous n'avez pas la place d'installer un composteur individuel chez vous, nous mettons à disposition des sites de compostage partagés (en cours de déploiement sur l'ensemble du territoire).

Retrouvez les dates de distribution sur : loireforez.fr/services-au-quotidien/dechets/compostage/

_ Plus d'informations : compostage@loireforez.fr

Connaître les jours de collecte

Pour connaître les jours de collecte de vos déchets (déchets non valorisables et papiers emballages), accédez à la carte interactive et saisissez votre adresse dans la barre de recherche.

Cette carte vous permet également de **localiser les déchèteries** (fixes ou mobiles) **et les points d'apport volontaire** (verre, tri, ordures ménagères ou déchets alimentaires) **à proximité de chez vous.**

>> Accédez à la carte interactive : www.loireforez.fr rubrique « déchets » ou directement sur geo.loireforez.fr/sig_loire_forez_dechets/
Contact : dechets@loireforez.fr • Tél : 04 26 54 70 50 (prix d'un appel local).

[Déchets] La TEOMi* : c'est pas (si) compliqué !

* Taxe d'Enlèvement des Ordures Ménagères incitative

Collectivement, nous devons tout mettre en œuvre pour réduire le volume de déchets non valorisables enfouis. Après l'extension des consignes de tri (bac jaune), Loire Forez Agglo met en place une tarification incitative.

Nouveaux bacs chez vous

L'Agglo vous équipe actuellement de nouveaux bacs à ordures ménagères (bac gris) dotés d'une puce électronique.

Pour les habitants disposant d'un bac individuel collecté en porte-à-porte, l'entreprise TDS se présente à votre domicile. Cette distribution est réalisée sur les 87 communes et auprès des 113 000 habitants du territoire, cela prend du temps. Merci de votre patience. En cas d'absence, un 2^{ème} passage vous sera proposé.

Notez bien : A compter de la distribution de **votre nouveau bac, sortez-le** lors des prochains ramassages ! L'ancien bac gris peut être conservé pour le stockage de déchets verts par exemple.

Ça commence quand ?

La mise en place de la TEOMi se déploie en 4 phases, de 2024 à 2027.

2024	Distribution de nouveaux bacs gris pucés ou de badges à domicile	Facture TEOM
2025	Année test de comptabilisation des levées. Baisse des fréquences de passage	Facture TEOM
2026	Année de comptage réel des levées	Facture TEOM
2027	Paiement de la 1 ^{ère} TEOMi 2026, en même temps que la taxe foncière 2027	Facture TEOMi

_ Plus d'infos : loireforez.fr, rubrique « déchets ».

_ Connaître les consignes de tri des déchets : quefairedemesdechets.ademe.fr

Cf. 2024 TEOMI dépliant habitants (notamment la page « questions pratiques »)

BIODIVERSITÉ

Plantons en For'haies !

Loire Forez Agglo lance un vaste programme de plantation de haies et d'arbres champêtres.

Développée avec le soutien de fonds européens, cette opération doit permettre de renforcer les fonctionnalités des corridors et des trames écologiques, avec les agriculteurs au cœur de la démarche.

- Ouvert à tous les agriculteurs situés sur notre territoire.

- Tous types de plantations : haies, arbres isolés, alignements d'arbres, agroforesterie, bosquets.
- 100 mètres linéaires minimum.

Plus d'infos : loireforez.fr • justinelagrevol@loireforez.fr • 06 86 27 93 94.

CHARTRE FORESTIERE

Lancement du réseau d'élus référents forêt

Près de 70 communes de l'Agglo ont désigné un **élu référent forêt** au sein de leur conseil municipal. Cet élu est ensuite amené à recevoir les déclarations de chantiers forestiers, en complément du secrétariat de mairie, pour une meilleure réactivité et une possible intervention sur le terrain aux côtés des forestiers. Ce système facilite les échanges, la compréhension des contraintes de chantier, puis le respect et la remise en état des routes. Le réseau permet également aux élus de se former et de mieux maîtriser les spécificités de notre massif forestier, de la filière bois, et de ses usages.

Deux formations ont été proposées : en mai sur la forêt forézienne, et en novembre 2024 sur la réglementation forestière.

Aides pour vos dessertes forestières

Le Département de la Loire a mis en place un plan filière forêt-bois avec 9 dispositifs, au service de la filière. Dans le cadre de la Charte forestière, Loire Forez agglomération a fait le choix de signer un contrat territorial avec le Département, et appuie certains des dispositifs, venant ainsi bonifier les aides proposées.

C'est le cas du dispositif 3 « Elargir le soutien à la desserte forestière - Rénovation de voiries forestières », qui permet d'aider les communes à financer les travaux de rénovation des pistes forestières. Loire Forez Agglo vient bonifier l'aide accordée par le Département de 10%, permettant aux communes d'être subventionnées au final à hauteur de 40% ou 60% selon la catégorisation de la piste concernée.

En 2024, le dispositif a débuté avec les communes du nord du territoire. 14 d'entre elles ont déposé un projet, accompagnées par le Centre National de la Propriété Forestière (CNPF), pour près de 130 000 € d'aides côté Département et près de 30 000 € côté Loire Forez Agglo. A partir de 2025, les communes du centre seront appelées à déposer leurs dossiers.

ALIMENTATION

Expérimentation de **Sécurité Sociale de l'Alimentation (SSA) sur le bassin de vie de Boën-sur-Lignon**

Pour permettre à chacun d'accéder à une alimentation saine et locale, quel que soit son budget, l'Agglo expérimente un dispositif ambitieux : la Sécurité sociale alimentaire.

L'objectif de ce projet ? Favoriser les achats alimentaires locaux pour préserver notre santé et soutenir les producteurs de notre territoire à s'engager vers une agriculture durable.

Comment cela fonctionne ? Les habitants vont co-construire leur réseau local de distribution alimentaire via des réunions qui se tiendront dans le secteur de Boën-sur-Lignon.

_ **Plus d'infos sur loireforez.fr ou par mail à pat@loireforez.fr**

ECONOMIE



Suivez l'**actualité éco** du Forez

Chaque trimestre, restez informés sur les services communautaires dédiés aux entreprises, les aides et les accompagnements techniques dont les acteurs économiques du Forez peuvent bénéficier.

C'est aussi l'occasion de découvrir **des initiatives et des entreprises dynamiques** et innovantes qui font la force et l'attractivité de Loire Forez.

FONDS D'AIDE AU DEVELOPPEMENT DES PETITES ENTREPRISES DU COMMERCE, DE L'ARTISANAT ET DES SERVICES

Vous avez **un projet d'investissement ?**

Pensez à solliciter le fonds d'aide Loire Forez agglomération.

10% d'aide à l'investissement sur des travaux ou de l'acquisition de matériel. L'aide est bonifiée à hauteur de 20% en cas de reprise d'un commerce dans une commune de moins de 2 000 habitants.

Cumulable avec les aides de la région Auvergne-Rhône-Alpes.

_ **Plus d'infos sur loireforez.fr**

URBANISME/PLUi

Favoriser une **urbanisation durable et harmonieuse**

En réponse à l'obligation de mise en compatibilité des documents d'urbanisme avec la Loi climat et résilience, Loire Forez Agglo poursuit l'élaboration du PLUi (Plan local d'urbanisme intercommunal) aux côtés des 87 communes du territoire.

Nouveaux rendez-vous pour vous informer

Après l'organisation de réunions de concertation avec les habitants en mai dernier, de nouvelles réunions publiques sont programmées pour mieux appréhender les orientations politiques en matière d'aménagement du territoire :

- Mercredi 6 novembre à 19h30 à **Boisset-Saint-Priest**
- Jeudi 7 novembre à 19h30 à **Saint-Georges-Haute-Ville**

- Mercredi 13 novembre à 19h30 à **Sail-sous-Couzan**
- Mercredi 27 novembre à 19h30 à **Saint-Jean-Soleymieux**
- Jeudi 5 décembre : 19h30 à **Chalain-d'Uzore**
- Mercredi 11 décembre à 19h30 à **Saint-Priest-la-Vêtre**

_ **Ressources à consulter sur : pluiloireforez.fr.**

ASSAINISSEMENT NON COLLECTIF

N'oubliez pas d'entretenir votre installation

L'assainissement non collectif est une solution efficace à une condition : l'installation doit être entretenue correctement afin d'éviter tout risque de corrosion, d'engorgement ou de pollution accidentelle.

Quelques conseils à respecter :

- Planifier une **vidange tous les 3 à 4 ans** pour retirer les boues accumulées.
- Réaliser une surveillance et un **nettoyage complet tous les 6 mois**.
- Souscrire un contrat d'entretien, notamment pour les installations à filtres compacts et les microstations d'épuration.
- Ne pas jeter d'objets non biodégradables (protections hygiéniques, lingettes, etc.), de corps liquides agressifs (produits chlorés, peintures, hydrocarbures, etc.) et de corps gras (huiles).
- Ne jamais diriger les eaux pluviales ou les eaux de piscine vers la fosse.

_ **Contact service SPANC Loire Forez : 04 26 54 70 90 • Guide d'entretien à consulter sur www.loireforez.fr**

NUMERIQUE

Ensemble avec le numérique

Le forum « Ensemble avec le numérique » se tiendra samedi 16 novembre 2024 de 9h30 à 16h à l'espace Guy Poirieux de Montbrison.

De nombreuses animations pour tous les âges sont organisées : expositions sur les « fake news » et « les écrans de 0 à 3 ans », atelier cybersécurité, jeux interactifs pour tous, stands d'informations, etc.

_ **Renseignements : loireforez.fr**

CULTURE

Festival « Les Toiles des Mômes »

Pendant les vacances d'automne, une sélection de 15 films, des animations et des surprises attendent petits et grands dans votre cinéma de proximité Cin'étoile à Saint-Bonnet-le-Château.

_ **Informations et billetterie : www.cinetoile-42.fr**

TOURISME

Des idées de sortie

L'agenda de l'office de tourisme Loire Forez recense tous les événements dans le Forez. Sortie du week-end ou sortie du jour, l'agenda fourmille d'idées pour satisfaire toutes les envies. Marché, brocante, visite guidée, atelier créatif, exposition, spectacle, concert, ... prenez date !

Retrouvez l'ensemble des brochures disponibles en téléchargement sur le site internet et dans les bureaux d'information touristique à Montbrison, Saint-Just Saint-Rambert, Chalmazel-Jeansagnière, Usson-en-Forez, Saint-Bonnet-le-Château, et au château d'Essalois à Chambles.

_ Tél. 04 77 96 08 69 • rendezvousenforez.com

SPORT

Sport et santé à Aqualude

Des cours spécifiques sont dispensés dans le cadre du [contrat local de santé](#) de Loire Forez Agglo. Un des objectifs de ce dispositif est de **promouvoir l'activité physique comme facteur d'amélioration de la santé** et particulièrement à destination des **publics les plus vulnérables** : porteurs de maladies chroniques (affections de longue durée) ; seniors éloignées de la pratique d'activité physique et personnes en situation de précarité.

Séances dispensées par les maîtres-nageurs sauveteurs :

- **Le jeudi de 16h à 16h40**

_ **Contact** : Piscine Aqualude – Tél : [04 77 96 24 61](tel:0477962461) – Mail : piscineaqualude@loireforez.fr

TOURISME

Col de la Loge : anticipez vos sorties neige

La vente des forfaits annuels du col de la Loge est officiellement ouverte : préparez votre saison hivernale dès maintenant et découvrez les tarifs pour acheter ou recharger votre forfait en ligne.

Billetterie en ligne :

<https://www.station-coldelaloge.fr/decouvrir/infos-pratiques/tarifs/>

Au programme cet hiver, diverses activités à découvrir :

- [Ski de fond](#) : 61km de pistes damées
- [Raquettes](#) : 5 parcours de 4 à 15 km
- [Luge](#) : 2 pistes
- [Chiens de traîneaux hiver](#) : 3 boucles de 1 km, 2 km et 7 km
- [Ski joëring](#) : entre ski et équitation